



BULLETIN D'INFORMATION

DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 11 mars 2014

C'EST PAS DANS LES SALONS QUE NOUS AURONS SATISFACTION !

Après que le gouvernement ait décidé d'accorder fin 2013 une aide supplémentaire de 20 milliards au patronat pour contribuer à sa « compétitivité » (CICE), début 2014 Hollande annonçait que celui-ci serait exonéré de 10 milliards de cotisation à la Caisse d'Allocations Familiales chaque année jusqu'en 2017. Dans la foulée, parce qu'il faut bien « équilibrer le budget de l'Etat », il précisait qu'il faudrait réduire de 50 milliards les dépenses de l'Etat.

Un cadeau colossal aux entreprises payé par la population et en particulier par sa fraction la plus défavorisée et aux dépens des services public qui permettaient aux travailleurs d'accéder à certains droits à un prix raisonnable (Santé, Education, transports en commun, aide à la personne, etc...)

C'est dans ces budgets sociaux que le gouvernement nous annonce qu'il va tailler.

Il est bien évident que présenté aussi brutalement, son projet risquait de faire des vagues dans la population concernée. C'est pourquoi Ayrault et Hollande ont ouvert des négociations avec les organisations syndicales et le Médef pour donner le change. Le gouvernement a, du bout des lèvres, demandé au Médef de s'engager en retour sur des embauches. Ce à quoi le président de l'organisation patronale a répondu dans un premier temps qu'il ne s'engagerait à rien. Le Médef est d'accord pour encaisser les dizaines de milliards de l'Etat, mais sans contrepartie. Il a même estimé que cette demande du gouvernement constituait une pression intolérable... alors que celui-ci n'exigeait rien de lui !

Pour faire bonne mesure, de nouvelles discussions se sont engagées à Paris entre « partenaires sociaux » et l'on a vu rapidement les mêmes qui avaient signé l'accord scélérateur sur la « Sécurisation de l'Emploi » l'an dernier (qui permet aujourd'hui au patronat de licencier plus facilement et de réduire les rappels de salaires de 5 à 3 ans), se précipiter à signer ce que le gouvernement appelle « le Pacte de Responsabilité ». En bref, cela signifie que les patrons empochent les nouvelles aides et qu'en échange, les syndicats vont pouvoir bla-blater dans des commissions qui n'auront aucun pouvoir de décision pour imposer au patronat d'embaucher.

D'ores et déjà, CFTC et CGC ont apposé leurs signatures pour avoir le droit de participer à ce machin qui n'apportera rien aux travailleurs. La CFDT fait encore la mijaurée, mais s'apprête à rejoindre les deux premières. En agissant de la sorte, ces syndicats jouent le jeu du patronat et ne préparent pas les salariés à la lutte pour imposer au patronat et à l'Etat les embauches massives qui seules mettront fin au chômage de masse et à la galère qui va avec !

SERVICE PUBLICS : DIRECTIONS ET GOUVERNEMENT SUPPRIMENT DES EMPLOIS ALORS QU'IL FAUDRAIT EMBAUCHER

Les économies et les suppressions d'emplois dans les services publics, le gouvernement nous en annonce pour les mois qui viennent, mais elles ne datent pas d'hier.

A EDF Réunion, la direction a supprimé de nombreux postes à l'accueil dans les agences et a par la même occasion réduit ses plages horaires d'accueil.

A l'agence de Saint André, les journées d'ouverture ont ainsi été réduites de 5 à 2 par semaine, et encore, uniquement le matin, obligeant les abonnés à stationner devant l'agence dès 6 H 30 pour espérer passer rapidement dès l'ouverture à 7 h 30. Des dizaines d'entre eux sont ainsi obligés d'attendre longuement leur tour, y compris sous la pluie !

Il y a pourtant des milliers de jeunes au chômage à la Réunion capables de tenir ces postes de travail, et l'argent nécessaire à EDF qui a fait 3,5 milliards d'euros de bénéfices en 2013!

LES TRAVAILLEURS DE BRUNO TOUJOURS MOBILISÉS

Les 5 et 6 mars, les dix travailleurs de l'entreprise Eurl Bruno (téléphonie – sous traitant de France Telecom) à Saint André se sont mis en grève pour demander l'application du protocole d'accord signé le 7 février dernier. Le patron refuse de leur octroyer l'augmentation de salaire (250 € brute en moyenne) obtenue lors du conflit précédent. Il a déclaré aux salariés qu'il avait en fait décidé de signer le protocole pour les faire reprendre

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

le travail, mais qu'il n'avait pas les moyens de payer. Il leur a demandé d'accepter un étalement sur plusieurs mois de ladite augmentation.

Les salariés n'ont pas confiance dans ce patron et ont décidé de l'attaquer devant les Prud'hommes pour récupérer leur dû, avec le soutien de la CGTR.

LES SALARIÉS DE CALL CENTER EN GRÈVE EN FRANCE ET À LA RÉUNION

Des centaines de travailleurs du centre d'appel Call Expert se retrouvent aujourd'hui menacés de licenciement.

Leur patron, Delamarre, qui a accumulé 19 millions d'impayés auprès de la Sécurité sociale et des Impôts et a bénéficié pendant des années de la complicité de l'Etat pour repousser sans cesse le paiement de ses dettes, vient d'être mis en examen pour abus de biens sociaux, usage de faux et présentation de faux bilans. Il va falloir qu'il passe la main.

Mais les repreneurs annoncent qu'ils n'entendent garder pas plus que 20 % de l'effectif qui s'élève à 750 au niveau national et 48 à la Réunion.

Dans le centre d'Abbeville (nord de la France), les 600 employés se sont mis en grève et ont manifesté pour le maintien de leurs emplois. De même à la Réunion, les salariés, qui travaillent en sous-traitance pour SFR, et qui avaient déjà cessé le travail une dizaine de jours en février, ont remis cela jeudi 6 mars, en manifestant devant la préfecture, ainsi que les jours suivants pour garder leurs emplois.

La plupart d'entre eux sont des jeunes souvent sans qualification et payés au SMIC. Leur salaire est leur seule source de revenu. Ils veulent la préserver.

Cette situation illustre une fois de plus le fait que les travailleurs doivent contrôler les comptes des patrons, unique moyen d'éviter que les patrons décident seuls de leurs emplois et de leur avenir.

GRÈVE D'AVERTISSEMENT À AVIS-BUDGET

Jeudi 6 mars, la quinzaine d'employés, soutenus par la CGTR, de l'entreprise Avis-Budget située en face de l'aéroport de Gillot se sont mis en grève pour protester contre la menace de licenciement d'une de leur collègue accusée injustement de faute grave.

Ils ont aussi dénoncé le comportement autoritaire de leurs responsables.

Ayant le sentiment d'avoir été entendus par leur direction et que l'emploi de leur collègue n'était plus menacé, ils ont décidé de reprendre le travail dans l'après-midi en restant cependant vigilant sur la suite.

HÔPITAUX : LES EMBAUCHES EN SOUFFRANCE



Marisol Touraine, la ministre de la Santé, a reconnu jeudi dernier au Sénat que le passage aux 35 heures s'est mal passé dans les hôpitaux. En effet, des années après la réforme, on assiste à une accumulation colossale de RTT non pris dont le nombre peut atteindre jusqu'à 300 journées par agent.

En fait la réduction du temps de travail hebdomadaire ne s'est faite que sur le papier et sans embauches compensatoires. Le résultat, c'est que contrairement à ce qu'on pouvait attendre des 35 heures, la charge de travail et les dépassements d'horaires n'ont cessé d'augmenter.

La seule façon d'appliquer réellement les 35 heures, c'est d'embaucher et de tourner résolument le dos à la politique de rentabilité financière imposée dans

les établissements de santé par tous les gouvernements qui se sont succédés jusqu'à ce jour !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.

Venez nombreux !

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68